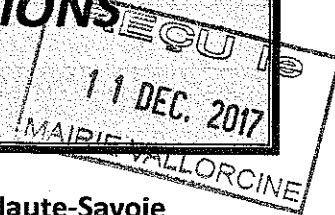


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'AFP DE VALLORCINE



Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Schéma des Espaces Naturels Sensibles 2017-2022
« Remise en valeur du pâturage aux Mayens »

Le 28 novembre 2017, sur convocation du Président de l'AFP se sont réunis les membres du Syndicat de l'AFP de Vallorcine dont les noms suivent :

Étaient présents :

Michel ZANNONI, Jean-Paul CLARET, Jean-François DESHAYES, Françoise WICKER, David VALLAS, Hubert EHRET, Samuel ANCEY-SERVAIRE, Marielle DELEMONTEIX, René ANCEY

Avait donné pouvoir :

Claude BURNET à Michel ZANNONI

Assistaient également :

Nathalie BERNHARDT, Comptable AFP, Freddy CONTAT, CRPF, Emmanuel COGNET, Société d'Économie Alpestre de la Haute-Savoie

Monsieur le Président et Emmanuel COGNET de la SEA74 rappellent que l'opération de remise en valeur du pâturage aux Mayens d'un montant total de 15 628,00 euros TTC, assistance SEA74 comprise, peut faire l'objet d'une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute Savoie dans le cadre du Schéma des Espaces Naturels Sensibles.

Il s'agit d'une opération de réouverture d'espaces pastoraux envahis par l'aulne vert et les petits ligneux résineux. L'entretien est assuré par le pâturage d'un troupeau de génisses estivées par une exploitation basée en vallée de l'Arve.

Ce secteur exposé aux avalanches a fait l'objet d'un passage d'un troupeau d'intérêt collectif en 2014 et d'un épierrage par l'alpagiste.


Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Syndicat :

1. Approuve le programme de travaux pour un montant de 15 628,00 euros TTC
2. Sollicite auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie une subvention au taux le plus élevé possible
3. S'engage à respecter le règlement financier du Conseil Départemental de la Haute Savoie
4. S'engage à apporter l'autofinancement nécessaire à la réalisation de cette opération
5. S'engage à respecter les délais de réalisation de l'opération mentionnés dans le contrat départemental pour un espace naturel sensible
6. S'engage à conserver les surfaces remises en valeur à usage pastoral pendant 30 ans
7. Donne pouvoir à Monsieur le Président, pour signer les contrats ENS, pour appliquer ces décisions, signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus

Pour copie conforme

Le Président
Michel ZANNONI


Maire de Vallorcine
74380 VALLORCINE